

TA PHOTO
(obligatoire)



Inscription Danse Junior, Eveil à la danse Pilates, Yoga

NOM..... PRÉNOM.....

DATE DE NAISSANCE..... GARÇON ☐ FILLE ☐

ÉCOLE FRÉQUENTÉE.....

CLASSE.....

Parent ou responsable de l'enfant

PARENT 1 :

NOM ET PRÉNOM.....

TÉL. PORTABLE..... MAIL.....

ADRESSE.....

PARENT 2 :

NOM ET PRÉNOM.....

TÉL. PORTABLE..... MAIL.....

ADRESSE.....

NOM et N° D'ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE

.....

Autorise la diffusion de photos de mon enfant sur les réseaux sociaux A Little Family :

OUI ☐ NON ☐

Recommandations utiles concernant l'enfant (lunettes, lentilles, prothèses auditives ou dentaires, traitement médical...)

Autre personne à contacter ou autorisée à venir chercher l'enfant :

NOM ET PRÉNOM.....

NOM ET PRÉNOM.....

LIEN DE PARENTÉ.....

LIEN DE PARENTÉ.....

TÉL.....

TÉL.....

☐ Eveil à la danse // 4-6 ans (lundi 16h45-17h30)

☐ Danse Fusion Junior// 6-8 ans (lundi 17h30-18h30)

☐ Pilates // 6-11 ans (jeudi 17h-18h)

☐ Yoga // 9-13 ans (lundi 17h-18h)

☐ Yoga // 7-12 ans (mercredi 17h-18h)

1 - Informations et règlement

L'inscription de votre enfant ne sera validée qu'après remise de la fiche d'inscription complétée avec photo, et du règlement correspondant. Les règlements se font par chèque ou en ligne. L'intégralité du montant annuel par chèque est à remettre lors de l'inscription, et encaissé par trimestre..

A Little Family fonctionne selon le calendrier scolaire. Les stages prennent la suite à chaque période de vacances.

2-Report et annulation

Toute année commencée est due. Une demande de remboursement pour motif définitif des cours ne pourra se faire qu'en cas de force majeure (maladie prolongée, accident grave, mutation professionnelle). Aucun remboursement ne sera effectué. Une absence ponctuelle ne peut donner lieu à un rattrapage ou remboursement. Les cours ne sont pas assurés les jours fériés.

3-Respect et retards

L'élève s'engage à respecter le matériel et l'ensemble du personnel. Toute dégradation entraînera le remboursement du matériel sans bénéfice de discussion.

En cas de retard, les intervenants sont autorisés à refuser un enfant. L'entrée aux activités est interdite aux parents, sauf évènements particuliers.

4-Santé

Les enfants malades sont refusés pour éviter toute contagion ainsi que tout enfant présentant une suspicion de poux. Tenue adéquate et cheveux attachés demandés.

Fait à..... Le.....

« Lu et approuvé »
Signature

Nom..... Prénom.....